

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR09.17PR
concernant
la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller Sylvain Pittet intitulé « pour des
trains de nuit entre Lausanne et Yverdon-les-Bains ».**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le lundi 11 mai 2009 à l' Hôtel de ville. Elle était composée de Mesdames Marinette Nicollin-Stili, Carmen Tanner, Aude Briand, (remplaçant M. Isidro Justo) et Messieurs Jean-Louis Klaus, Olivier Maibach, Gnanaseelan Subramaniam, Alain Willommet, David Wulliamoz et Jean-Hugues Schulé désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de M. le Syndic Rémy Jaquier et de M. Michel Wirz, secrétaire municipal adjoint. Nous les remercions pour leur disponibilité, leurs réponses claires et concises ainsi que de leur engagement rapide pour la réponse au postulat déposé le 2 octobre 2008 par M. Sylvain Pittet.

D'emblée les commissaires ont été enthousiasmés par la réponse de la Municipalité qui a travaillé étroitement et avec efficacité avec le Service cantonal de la mobilité. Dans sa réponse la Municipalité précise que le train sera prolongé de Cossonay à Yverdon-les-Bains dès la fin des travaux des tunnels du Mormont soit en 2011.

Après avoir examiné des synergies avec TRAVYS, décision a été prise de collaborer avec CarPostal les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche avec l'horaire suivant : Lausanne départ en train à 02.06 puis transbordement à Cossonay avec départ du bus à 02.20 et arrivée à Yverdon-les-Bains à 02.44
Des arrêts sont aussi prévus à Eclépens, Bavois, Chavornay, Essert-Pittet et Ependes. C'est donc toute la région qui profitera de cette nouvelle liaison.

Le service de bus dit « pyjama » est en place depuis le 1^{er} mai 2009 avec 2 passagers le 1.5./ 4 le 2.5./ 5 le 8.5 et 13 le 9 mai, avec 2 personnes pour Bavois, 3 pour Chavornay et 8 pour Yverdon-les-Bains.

CarPostal assume les courses selon les horaires placés dans les gares, les Hautes Ecoles, Gymnase et les communes desservies par le bus.
L'horaire papier sera complété en 2010 et en attendant l'horaire électronique des CFF (internet) est déjà fonctionnel. L'affichage sera complété en gare de Lausanne.
En plus le journal communal « Bonjour » et le site de la commune d'Yverdon-les-Bains mentionneront cette nouvelle correspondance nocturne.

Concernant la sécurité, CarPostal- Yverdon a établi un contact avec les CFF dans ce sens. Il est envisagé un filtrage en gare de Lausanne, puis un accompagnement dans le train et un contrôle de l'embarquement des passagers dans le bus, en gare de Cossonay, en partance pour Yverdon-les Bains.

Le coût relativement modeste de cette prestation sera de 6'950.—pour les prochains 18 mois et de 10'425 frs. pour 2011, somme qui sera portée au budget courant.

En conclusion, la commission est heureuse du bon dénouement de cette nouvelle offre de transport pour les jeunes et pourquoi pas les moins jeunes et relève que la réciprocité est assurée pour les noctambules lausannois qui veulent se divertir à Yverdon-les-Bains. Un train quitte en effet la ville, après les spectacles à 01.03 en fin de semaine.

En privilégiant les transports publics, cela permettra de rentrer chez soi sans soucis et d'éviter les accidents.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous propose M. le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter ce préavis tel que présenté par la Municipalité

Le rapporteur :



Jean-Hugues Schulé

Yverdon-les-Bains, le 15 mai 2009